

Directives de Thèse master

Sommaire

- 1 Généralités
- 2 Compétences pré-requises
- 3 Buts du travail de thèse Master
 - 3.1 Objectifs didactiques
 - 3.2 Compétences à acquérir
- 4 Définition de la thèse Master
 - 4.1 Méthode et forme
 - 4.2 Choix du thème
 - 4.3 Contenu
- 5 Accompagnement
- 6 Déroulement et échéances
- 7 Evaluation
 - 7.1 Comité d'évaluation
 - 7.2 Critères d'évaluation
 - 7.3 Présentation
 - 7.4 Charge de travail
 - 7.5 Frais
- 8 Droits

T Thèse Master

Directives

1 Généralités

La Thèse Master est le module final de la formation Joint Master of Architecture. Le module, qui correspond à 28 ECTS, est consécutif au module préparation t de la Thèse Master.

La Thèse Master établit une connexion entre le projet d'architecture, qui peut inclure un travail de recherche, et les domaines proches tels que les sciences humaines et naturelles ainsi que les arts. Il s'agit d'un travail conduit de façon autonome. Le candidat ou la candidate est responsable de la thématique du travail, de son déroulement et de l'organisation de l'encadrement spécifique. Le Joint Master of Architecture organise l'encadrement général. La thèse Master est en règle générale effectuée sur le site d'immatriculation.

2 Compétences pré-requises

Sont admissibles les étudiantes et étudiants du programme Joint Master of Architecture ayant réussi des modules d'études validés totalisant 92 ECTS, dont notamment le module t préparation Thèse Master. Les exigences pour le module t sont fixées par les sites dans la description du module t.

3 Buts du travail de Thèse Master

3.1 Objectifs didactiques

Le module doit permettre de démontrer les capacités à :

- formuler des problématiques architecturales complexes et y apporter une réponse de synthèse;
- réaliser un projet architectural répondant à des problématiques complexes;
- impliquer de façon créative des savoirs professionnels et des compétences méthodiques;
- constituer et évoluer dans un réseau de connaissances et de compétences transdisciplinaires;
- gérer des processus en appliquant les méthodes adéquates;
- approfondir de façon autodidacte le savoir professionnel;
- développer et défendre une attitude éthique;
- agir de façon responsable et mature.

3.2 Compétences à acquérir

- compétences professionnelles: maîtrise d'un large savoir dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, avec capacité d'approfondissement d'un thème architectural;
- compétences méthodiques: formulation d'une problématique et développement d'une stratégie comprenant la planification et la définition des objectifs, des étapes de travail nécessaires;
- compétences personnelles: gestion autonome du travail de thèse master, réflexion autocritique sur l'atteinte des exigences et des objectifs personnels, capacités autodidactes;
- compétences sociales: aptitudes à évoluer dans un milieu professionnel;
- compétences de communication: présentation du travail de thèse Master.

4 Définition de la Thèse Master

4.1 Méthode et forme

La Thèse Master est un projet d'architecture au sens large qui inclut les aspects suivants:

- conduite et interprétation d'une analyse;
- développement et maîtrise du projet et de sa relation avec la recherche;
- présentation et communication des résultats;
- constitution du dossier de soutenance de thèse comprenant les éléments nécessaires à la compréhension du travail.

4.2 Choix du thème

Le thème de la Thèse Master est choisi librement par l'étudiant ou l'étudiante. Le thème ainsi que le professeur responsable et l'expert proposés sont définis dans le cadre du module de préparation de la Thèse Master. Ces choix sont approuvés par les responsables du Module T et entérinés par la direction du Joint Master of Architecture avant le début du module T.

La thématique retenue doit comprendre les aspects suivants :

- un questionnement professionnel complexe;
- une attitude éthique professionnelle;
- un énoncé de l'approche architecturale;
- une dimension transdisciplinaire.

4.3 Contenu

La Thèse Master est un projet architectural dans un sens large traitant de questions complexes en relation avec un champ de recherche.

La thèse Master est un travail individuel. En cas de thématique complexe et très large, la Thèse Master peut être partiellement développée en groupe.

Le candidat ou la candidate est responsable de la structure, du contenu, du déroulement, de la valeur des informations récoltées et de la qualité du travail. Des tiers conseillers doivent être mentionnés.

5 Accompagnement

L'encadrement d'accompagnement est responsable du suivi de l'étudiante ou de l'étudiant et de l'évolution du travail. L'encadrement d'accompagnement est composé au minimum de deux membres, choisis par le candidat ou la candidate, à savoir:

- un professeur ou une professeure de thèse de master;
- un expert ou une experte externe.

Pour la tâche d'accompagnement, l'encadrement peut s'adjoindre un collaborateur ou une collaboratrice scientifique choisi-e par l'étudiant ou l'étudiante.

6 Déroulement et échéances

Le déroulement et les échéances obligatoires sont définis par un calendrier établi par l'encadrement d'accompagnement et comprennent :

- remise de la feuille de Thèse Master;
- présentation intermédiaire;
- présentation intermédiaire;
- remise du travail complet de Thèse Master;
- présentation de la Thèse Master pour l'évaluation.

Seuls les travaux délivrés dans les délais définis sont admissibles à l'évaluation finale T4 du module de Thèse Master.

En cas de demande écrite de dérogation pour les cas exceptionnels le comité d'évaluation décide de l'adaptation du calendrier ou des exigences.

7 Evaluation

7.1 Comité d'évaluation

Un comité d'évaluation est responsable de l'évaluation finale T4 de la Thèse Master sur chaque site.

Le comité d'évaluation est composé au minimum de trois membres, à savoir :

- les deux membres de l'encadrement d'accompagnement;
- un ou une responsable du Joint Master of Architecture représentant une des écoles partenaires.

Le comité d'évaluation peut s'adjoindre des personnes tierces.

7.2 Critères d'évaluation

L'évaluation du travail de Thèse Master est fondée sur les critères suivants :

- qualité du travail de projet ;
- formulation et atteinte des objectifs personnels ;
- maîtrise des méthodes de travail;
- intégration des objectifs de recherche;
- définition et gestion du calendrier;
- réalisation des étapes de travail.
- qualité des présentations de la thèse;
- argumentation, conclusions et évaluation autocritique.

7.3 Présentation

Le candidat ou la candidate présente son travail lors de l'évaluation finale, en présence du comité d'évaluation. La durée totale de la présentation est d'environ une heure et comprend une présentation orale, le traitement des questions de compréhension et un débat.

7.4 Charge de travail

Le travail de Thèse Master correspond à 28 crédits ECTS, soit une charge de travail d'environ 840 heures. Le module de Thèse Master peut être effectué en études à temps plein ou à temps partiel. Dans le cas d'études à temps partiel le module peut être effectué sur une durée de deux semestres consécutifs.

En règle générale la présentation finale des travaux de Thèse Master a lieu deux fois par an. Les dates sont communiquées par les responsables aux étudiants au début du module T.

La remise des diplômes de master se fait lors d'une cérémonie annuelle du Joint Master of Architecture organisée en alternance par les sites.

7.5 Coûts

Emoluments semestriels : les émoluments sont fonction de la durée du travail thèse et sont fixés par les écoles.

Défraiement : Les frais occasionnés par le déroulement et la présentation du travail de thèse sont à charge des étudiants .Les experts extérieurs perçoivent une indemnité fixée par les sites.

8 Droits

Les écoles partenaires du Joint Master of Architecture ont le droit de publier les Thèses Master.

La publication de Thèses Master en cours de travail est interdite, sauf en cas d'accord de la direction du Joint Master of Architecture.

Le candidat ou la candidate est propriétaire de sa Thèse Master. Il ou elle accorde au Joint Master of Architecture un droit d'usage et de publication au sens large en signant la feuille de thèse.

Par la signature de la feuille de thèse Master et en rendant son travail de Thèse Master, le candidat ou la candidate atteste l'authenticité de son travail et que celui-ci a été réalisé sans l'aide de tiers autres que les personnes mentionnées.

Annexes :

Règlement d'études master of architecture

Règlements des écoles

Feuille de Thèse Master